Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260421-18_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	27	27

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-18

L'an 2026, le 16 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 10 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 10 avril 2026

Présents (27) : TROADEC Christian, Président

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULZENNEC Isabelle, CLOAREC Marie-Laure, FRAYSSE Alexandra, GUILLEMOT Hélène, JAOUEN Marie-Christine, KERDRAON Anne-Marie, LE GUEN Annie, LE LEON Isabelle, LEVENEZ Sophie, MOISAN Viviane, SANQUER Murielle

MM : BOUSSARD Paul, COGEN Dominique, COTTEN Daniel, COTTY Stéphane, GOUBIL Didier, LE DU Patrice, MOROUX Cédric, NICOLAS Jean-Yves, PERCHEC Xavier, PRIGENT Claude, ROLLAND Rémi, TERNEL Matthis, THOMAS Mickael, URIEN Patrick

Absent(s) ayant donné procuration : /

Absents: /

A été nommé secrétaire : Sophie LEVENEZ

D 2026-18 Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh – Plan d'actions 2026

Rapporteur : Patrice LE DU

Annexe : 1 DESTINATION 2026

Les Destinations touristiques de Bretagne ont été mises en place par le Conseil Régional en 2014 dans le cadre du Schéma régional du tourisme. Des bassins ont ainsi été constitués pour former les 10 univers touristiques de la Bretagne.

La Destination Cœur de Bretagne Kalon Breizh rassemble 10 EPCI de Bretagne intérieure sur 3 départements. Le PETR COB est la structure « facilitatrice » support de cette entente entre intercommunalités.

La Destination bénéficie d'une stratégie marketing et d'une stratégie intégrée autour de 4 axes avec un plan d'actions validé annuellement par le COPIL de la Destination et par les EPCI.

Par ailleurs, Poher Communauté est cosignataire du Contrat de Développement Touristique entre la Région Bretagne et la Destination touristique qui a bénéficié d'un avenant de prolongation pour l'année 2026 (Décision du bureau communautaire le 18 septembre 2025).

Le Comité de pilotage de la Destination, réuni le 3 octobre 2025, a validé le **plan d'actions 2026 et son budget prévisionnel** résumés dans l'**annexe n° 01**.

Plan de financement prévisionnel 2026 de la Destination et participation financière de Poher Communauté

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260421-18_2026-DE

Dépenses		Recettes	
Plan actions 2026	26 998 €	CC de Haute Cornouaille	6 016 €
		Poher Communauté	4 951 €
		Monts d'Arrée Co	5 312 €
		CC du Kreiz Breizh	8 478 €
		Roi Morvan Communauté	9 965 €
Ingénierie 2026 (2.8ETP)	161 337 €	Guingamp Paimpol Agglo	6 940 €
		Loudéac Communauté	17 112 €
		Pontivy Communauté	12 122 €
		Centre Morbihan Co	6 244 €
		Baud Communauté	5 143 €
		Subvention Région ingénierie 2026	70 000 €
		Subvention Région Fonctionnement 2026	28 053 €
		Report participation EPCI 2025	8 000 €
Total dépenses	**188 335 €**	**TOTAL RECETTES**	**188 335 €**

Pour rappel, la clé de répartition est fonction du nombre de lits touristiques et du nombre d'habitants. La participation des EPCI s'entend hors commandes de cartes touristiques.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Valident la participation financière de Poher Communauté à hauteur de 4 951 € pour la mise en œuvre du programme d'actions 2026 de la Destination touristique Coeur de Bretagne Kalon Breizh.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 17/04/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

POHER COMMUNAUTÉ